

ALORS QUE 63 % DES FRANÇAIS ONT ÉTÉ EXPOSÉS À DES DÉCHETS SAUVAGES EN ZONES URBAINES, ILS SONT 87% À ESTIMER QUE LES COLLECTIVITÉS LOCALES DOIVENT SE MOBILISER POUR LUTTER CONTRE LES DÉCHETS SAUVAGES.

**QUELS SONT LES MOYENS D'ACTION ?
QUEL ACCOMPAGNEMENT DE L'ÉTAT ?
QUELLES IMPLICATIONS DE LA LOI ANTI-GASPILLAGE ET ÉCONOMIE CIRCULAIRE DITE LOI AGECC ?
QUELLES BONNES PRATIQUES DONT S'INSPIRER ?**

INITIATIVE

LE PROGRAMME

INTRODUCTION PAR JÉRÔME BALOGÉ
MAIRE DE NIORT
PRÉSIDENT DU GROUPE DE TRAVAIL TRANSITION ÉCOLOGIQUE
DE VILLES DE FRANCE

PRÉSENTATION PAR ELORA BARILLOT
CHARGÉE DE MISSION AU SEIN DU BUREAU DE LA
PLANIFICATION ET DE LA GESTION DES DÉCHETS
MINISTÈRE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

PRÉSENTATION PAR CLÉMENCE BRUTTIN
RESPONSABLE LUTTE CONTRE LES DÉCHETS ABANDONNÉS
CITEO (ÉCO-ORGANISME EN CHARGE DES EMBALLAGES ET
PAPIERS)

**PRÉSENTATION D'UNE INITIATIVE PAR UNE
COLLECTIVITÉ ENGAGÉE**

ECHANGES AVEC LES PARTICIPANTS